

Reporters sans frontières Suisse Assemblée générale ordinaire Procès-verbal

Mercredi 12 juin 2024 17H30
Club Suisse de la presse, Château de Penthes
Ch. de l'Impératrice 18 1292 Pregny-Chambésy

Membres présents : 13

Le président Bertil Cottier souhaite la bienvenue aux membres présents et remercie le Club suisse de la presse pour son accueil. Il déclare l'assemblée générale ouverte.

1. Approbation de l'ordre du jour (décision)

L'ordre du jour est approuvé sans opposition.

2. Approbation du pv de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2023 (décision)

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2023 est approuvé sans opposition.

3. Communications du président (information)

Le président Bertil Cottier informe l'assemblée de la démission du comité de Philippe Mottaz, membre du comité depuis 2017. Il salue l'engagement de Philippe Mottaz au service de Reporters sans frontières, qui a pu profiter de ses compétences aiguisées en matière de journalisme et de médias, et lui exprime la reconnaissance de l'organisation pour tout le travail accompli.

Il rappelle que lui-même quittera la présidence après l'assemblée générale et souligne la nécessité de renforcer encore le comité.

Le président informe également les membres présents du départ à la retraite de Bettina Büsser, représentante de RSF en Suisse alémanique depuis 2011. Il rend hommage à son engagement, à ses compétences et à la qualité de son travail, et souligne l'extrême importance de la représentation de RSF en Suisse alémanique. Il passe la parole au secrétaire général Denis Masméjan, qui rend lui aussi un hommage appuyé à Bettina Büsser en la remerciant chaleureusement pour tout ce qu'elle a accompli au service de RSF.

Le président présente ensuite le successeur de Bettina Büsser à Zurich, le journaliste Valentin Rubin, qui a travaillé jusqu'ici au quotidien Blick, et lui passe la parole pour quelques mots de présentation.

4. Présentation et approbation du Rapport annuel (décision)

Le secrétaire général Denis Masméjan présente le Rapport annuel 2023 et fait le point sur les activités de RSF Suisse. La discussion s'ouvre puis l'assemblée passe au vote.

Le Rapport annuel 2023 est approuvé sans opposition par 10 voix pour et deux abstentions.

5. Présentation et approbation des comptes annuels (décision)

La trésorière Zeynep Ersan présente les comptes annuels. La discussion s'ouvre puis l'assemblée passe au vote.

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.

6. Renouvellement du mandat de l'organe de révision (décision)

Sur proposition du comité, l'assemblée renouvelle à l'unanimité le mandat de la fiduciaire Bonnefous & Cie SA à Genève, dont les prestations donnent entière satisfaction, en tant qu'organe de révision externe.

7. Décharge du comité (décision)

La décharge du comité est approuvée sans opposition.

8. Elections

- Election du comité

Le comité propose la réélection, respectivement l'élection des membres suivants :

- Camille Andres
- Mehdi Atmani
- Isabelle Cornaz
- Zeynep Ersan
- Federico Franchini
- Andrea Kucera
- Tasha Rumley
- Gaëtan Vannay

Conformément aux statuts, l'élection des membres du comité se fait en bloc. Les membres proposés sont élus par 11 voix et une abstention.

- Election à la présidence

Le comité propose l'élection à la présidence d'Isabelle Cornaz, journaliste à la RTS, en remplacement de Bertil Cottier, démissionnaire. Isabelle Cornaz se présente. Elle est élue à l'unanimité.

9. Nouveau règlement du Fonds de soutien (décision)

Le président présente le nouveau Règlement du Fonds de soutien puis l'assemblée passe au vote.

Le nouveau Règlement du Fonds de soutien est approuvé sans opposition par 11 voix et une abstention.

10. Divers

Il n'y a pas de divers.

L'assemblée générale est close à 19h05.

Elle est suivie de la projection d'un documentaire réalisé par RSF sur les fixeurs de guerre en Ukraine, d'une discussion avec Tasha Rumley, membres du comité et responsable du desk Ukraine à la DDC, puis d'un cocktail dînatoire.

Le président

Bertil Cottier

Le secrétaire général

Denis Masméjan